|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG CLIMA — Direction C — Unité C.3 |
| Numéro de poste Sysper: | 425986 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Christian HOLZLEITNER  1er trimestre 2025  1 année  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 31-12-2024 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

Nous sommes une équipe très motivée de 20 professionnels, composée d’économistes, de juristes et de scientifiques travaillant sur la priorité politique de l’action pour le climat. Nous développons et mettons en œuvre des politiques pour une utilisation des terres neutre pour le climat, qui produit des aliments et de la biomasse grâce à une agriculture et une sylviculture durables, ainsi que pour les processus industriels qui éliminent le carbone de l’atmosphère. En tant qu’unité, nous :

• Sommes responsable de la mise en œuvre du règlement révisé sur l’utilisation des terres, la foresterie et l’agriculture (règlement UTCATF)

• Sommes responsable de la mise en œuvre du cadre de certification pour les absorptions de carbone, l’agriculture du carbone et les produits de stockage du carbone à long terme

• Dirigeons, avec la DG ENV, du processus de codécision sur la proposition de la Commission relative à la surveillance des forêts

• Développons les politiques de l’UE en matière d’absorptions de carbone dans l’industrie, y compris la bioénergie avec captage et stockage du carbone et le captage direct du CO2 atmosphérique, ainsi que l’utilisation de la biomasse dans les matériaux

• Elaborons des politiques en faveur de l’action pour le climat dans les chaînes de valeur agroalimentaire et de meilleures incitations pour que les gestionnaires de terres soient récompensés pour leurs actions en faveur du climat sur les terres agricoles et les forêts.

• Participons aux politiques et programmes de recherche connexes, y compris la mission pour des sols sains.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous proposons un poste d’expert national détaché hautement motivé au sein de notre équipe. Le poste offrira une expérience stimulante dans l’un des domaines d’action en évolution rapide de la DG CLIMA.

Parmi les tâches du nouveau collègue figureront les tâches suivantes:

• Contribuer à l’élaboration de méthodes de certification pour les absorptions carbones avec stockage permanents, le stockage de carbone dans les terres agricoles et forêts et le stockage de carbone dans les matériaux long terme

• Contribuer à l’élaboration d’approches fondées sur les marchés carbones pour l’action climatique dans la chaîne agroalimentaire

• Contribuer à l’élaboration et à la mise en œuvre du cadre d’action en matière de climat dans les domaines de l’utilisation des terres, de la foresterie et de l’agriculture, y compris la révision du règlement UTCATF

Les tâches comprendront une collaboration régulière avec d’autres services de la Commission (principalement les DG AGRI, ENER, ENV, JRC, RTD) et l’AEE, ainsi que des contacts avec les homologues des États membres, par l’intermédiaire de groupes de travail et de séminaires.

Ces taches recouvrent des aspects techniques et financiers, sur l’ensemble de l’UE, et sont liées à des politiques d’une grande importance pour les citoyens européens dans un contexte politique et d’innovation en évolution rapide.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Un candidat dynamique et proactif qui a

• une solide expérience dans les domaines appliqués des sciences environnementales, économiques, juridiques ou sociales, en rapport avec les marchés du carbone, l’utilisation des terres, l’agriculture, la sylviculture, la bioéconomie ou les absorptions technologiques de carbone;

• des compétences dans l’élaboration de politiques qui contribueront à la transition vers la neutralité climatique

• un sens aigu de la collaboration avec les membres de l’équipe et avec d’autres services au sein de la Commission

• de la curiosité, adaptabilité, flexibilité, capacité de hiérarchisation et de travail dans les délais, et désir d’apprendre en permanence

• d’excellentes capacités de communication orale et écrite en anglais, y compris la capacité d’expliquer des questions complexes de manière non technique et compréhensible

• un sens aigu de l’initiative et de très bonnes compétences relationnelles et de mise en réseau

• Une approche structurée, systématique et approfondie du travail

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)